

Bulletin d'histoire politique

Histoire, historiens et Genèse de la société québécoise

Julien Goyette



Volume 9, numéro 1, automne 2000

Présence et pertinence de Fernand Dumont

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060428ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060428ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Goyette, J. (2000). Histoire, historiens et Genèse de la société québécoise. *Bulletin d'histoire politique*, 9(1), 71–84. <https://doi.org/10.7202/1060428ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Histoire, historiens et *Genèse de la société québécoise*



Julien Goyette
Candidat au doctorat
Université du Québec à Montréal

La mémoire est devenue un chantier.

Fernand DUMONT

Genèse de la société québécoise est-il ce vaste ouvrage sur la conscience historique dont Fernand Dumont avait si longtemps entretenu l'ambition ? Représente-t-il, par ce fait même, la synthèse de toute une carrière ? À l'instar de Nicole Gagnon, je me vois contraint de répondre à ces questions par la négative¹. Force est de reconnaître que les idées de Dumont suivent une telle pente au fil des ans qu'il est malaisé de considérer *Genèse* comme le décalque d'une problématique tout à la fois ancienne et irréductible : « Le projet de jeunesse, on l'aura compris, s'est en réalité déployé en plusieurs directions et réalisé en divers travaux. La *Genèse*... n'est pas l'aboutissement mais plutôt la reprise, dans une tentative pour "ressaisir la jeunesse d'une question qui risque de se perdre trop vite dans la théorie, alors qu'elle l'inaugure"². »

Cette question à laquelle se réfère Dumont, et qui lui importe tant de ne pas voir engloutie sous des considérations abstraites, se rapporte ultimement à la *conscience historique*. Elle relève de l'intérêt du sociologue pour la philosophie des sciences et la crise de la culture. La chose n'a guère ici à être rappelée : pour Dumont, les sciences humaines naissent de la béance ouverte par la désubstantialisation des traditions et des coutumes. Or la science historique se tient justement à la frange de ces deux « cultures » que représentent les *sciences* et les *traditions*. En entretenant une double prétention, celle de se substituer à la tradition et d'en expliquer le fonctionnement, l'histoire s'impose au XIX^e siècle comme un référentiel privilégié, tel l'indispensable mode par lequel les hommes cherchent à rendre compte de leur rapport au monde. C'est ce qui, en bout de ligne, dispose la connaissance

historique à être l'« une des formes les plus concrètes de la solidarité entre la science et la conscience³ ».

Ces idées récapitulent un aspect fondamental de l'œuvre de Dumont certainement plus qu'elles ne le résument. Ce qu'il faut voir, dans le cas présent, c'est qu'elles surdéterminent le projet de *Genèse*. Et justement, après avoir décrit à gros traits l'évolution de ce projet, plus précisément la façon dont la démarche de Dumont a intégré le champ historique, il me restera encore à montrer à quelle tradition universitaire québécoise *Genèse* se rattache son originalité dans le paradigme historique actuel, en plus de préciser la réaction que l'ouvrage a suscitée — ou que l'on eût pensé qu'elle aurait suscitée — dans la corporation des historiens.

* * *

Avant même son retour d'Europe, en 1955, Dumont mijotait un projet de thèse de doctorat consacré à l'historiographie. Il s'agissait, dans son esprit, de pratiquer la théorie d'une science qui apparemment en était dépourvue : l'historiographie⁴. Mais comme la théorie de l'historiographie se ramenait de quelque façon à son histoire, et puisque Dumont ne pouvait se résoudre à considérer l'épistémologie comme une simple mise en question des procédés de raisonnement employés par les sciences, il choisit de doubler ses réflexions théoriques d'une étude de cas. Ayant d'abord considéré l'analyse de l'historiographie française du XIX^e siècle⁵, il arrêta finalement son choix sur la naissance de l'historiographie québécoise.

Cette historiographie, comme il l'exprime dans *De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens français*, lui paraissait alors engluée dans des conceptions par trop systématisées du passé ; que l'on évoquât la lecture historique des nationalistes ou celle des antinationalistes, tout semblait conduire à deux formes obtuses de conscience malheureuse : la défense stérile de l'univers mythique, ou bien son rejet formel⁶. La référence créatrice au passé s'étant, selon toute apparence, égarée, la parole ayant quitté son ancrage, l'existence des Canadiens français se trouvait au pire à la dérive, au mieux dissimulée « derrière une conscience fabriquée du dehors⁷... ». En guise de réaction, afin de redonner un *nous* authentique à la communauté, soit une définition du groupe où tous puissent enfin se reconnaître, il fallait envisager un détour par les origines de la conscience historique. Mais si, d'évidence, l'ambition ne manquait pas à Dumont, les moyens, eux, lui faisaient cruellement défaut :

Je me rendis compte assez tôt que, pour replacer ces productions dans leur contexte, c'est tout le développement d'une culture qu'il me fallait explorer. Je me perdais dans des matériaux épars. Rien n'existait des magnifiques instruments de travail dont on dispose aujourd'hui. Je dépouillais des collections de

revues, des documents d'archives que me signalait mon ami Fernand Ouellet. La tâche m'apparut finalement colossale, dépassant mes moyens. Je dus me résoudre à remettre mon projet à plus tard⁶.

Dans l'attente de nouveaux outils, Dumont consacre sa thèse à la science économique qui, à l'inverse de la science historique, présente un haut degré de formalisation. En louchant ainsi du côté de l'économie, il se trouve à saisir les sciences de l'homme « par l'autre bout », sans pour autant perdre de vue son intérêt initial pour l'histoire. En témoigne cette première ébauche de *Genèse*, qu'il soumet en 1965 lors d'une communication à un colloque franco-québécois. Si on se fie à son souvenir, cette présentation, qui sera publiée plus tard dans *Chantiers...* sous le titre « De l'idéologie à l'historiographie : le cas canadien-français », lui valut quelques commentaires aigres-doux de la part d'historiens assez peu enthousiastes à l'idée de voir un sociologue envahir ce qu'ils considéraient être leurs plates-bandes⁹. Il faut dire que tel qu'énoncé à cette occasion, et comme en fait foi le titre de sa communication, le projet visait d'abord la démonstration d'une thèse périlleuse, émise deux ans auparavant, sur la parenté entre l'historiographie et l'idéologie¹⁰. Une thèse qui, aux premiers abords du moins, n'avait rien pour plaire à une cohorte d'historiens en mal de scientificité. Reste que c'est bien en cherchant à montrer l'assimilation conjoncturelle de l'historiographie à l'idéologie¹¹ que Dumont en arrive à identifier la période suivant immédiatement les Rebellions de 1837-1838 comme le meilleur terrain d'illustration de ses dires, un de ces moments où « l'historiographie était nécessaire pour transcender la situation désespérée d'une société¹² ». Vingt-cinq ans plus tard, quoique encore omniprésente, cette problématique se trouvera absorbée par celle, plus générale, de la construction de la *référence*.

C'est que le projet de *Genèse* en est rapidement venu à déborder le champ habituel de la théorie de l'historiographie. Surtout, il s'est enrichi des nombreux autres travaux et enseignements de Dumont. Déjà à la fin des années 1960, celui-ci intitulait *Genèse de la société québécoise* un de ses cours de premier cycle. Son contenu était, semble-t-il, sensiblement différent de celui du livre à écrire¹³. Rien là pour nous étonner. Car à mesure que les années passaient, Dumont n'a plus souhaité se contenter des possibles raccords entre la connaissance historique, l'idéologie et la mémoire collective ; manifestement, il a voulu aussi proposer une alternative à ce qu'il voyait comme une « psychologie sauvage » appliquée au passé québécois. À la lecture de l'article « Le projet d'une histoire de la pensée québécoise », dont la première parution date de 1976, on remarque que Dumont établit clairement la connexion entre les enjeux théoriques, cités plus haut, et les impératifs d'une mémoire brisée selon lui par la Révolution tranquille. Ainsi, le projet d'une histoire de la pensée québécoise devra à la fois « éclair-

rer la genèse des modes de représentation officielle de notre société, les conditions de constitution d'une mémoire collective¹⁴ », en plus de se pencher attentivement sur un problème de première importance, « celui de la jonction entre la genèse de notre lieu de pensée et la genèse de nos méthodes¹⁵ ». Au moment où Dumont décide de revenir à son projet de jeunesse, aux environs de 1987, celui-ci a donc connu au moins une métamorphose : d'une entreprise aux contours essentiellement épistémologiques au départ — voir comment le savoir historique émane de la culture — il s'est mué en un essai intime, à la limite autobiographique¹⁶, visant de prime abord la *restauration de la mémoire*.

J'ai conscience d'avoir emprunté des raccourcis pour en arriver à une telle conclusion. Le lecteur comprendra qu'il s'agissait moins d'écrire l'histoire de *Genèse* que de montrer par quel processus la démarche de son auteur s'est dégagée peu à peu des considérations abstraites pour venir, en réponse aux défis posés par la « dévastation » de la mémoire collective, empiéter sur les terres de la discipline historique.

* * *

Dumont s'est pourtant défendu d'avoir écrit une *histoire du Québec*. Dans le chapitre liminaire de *Genèse*, il reconnaît à cet égard qu'il en est « de nombreuses et d'excellentes » et qu'il ne se sent aucunement la compétence d'en écrire une meilleure¹⁷. Je consignerai ici mes doutes. Comment croire, sans pour cela mettre en doute la sincérité des propos de Dumont, qu'un projet tel que *Genèse* ne procède pas d'une forme ou d'une autre d'inconfort envers l'historiographie ambiante ? D'ailleurs, en d'autres lieux, Dumont n'avait pas caché son embarras vis-à-vis d'une certaine production historique :

Je ne suis pas le seul, j'imagine, à éprouver un malaise devant tant de discussions ou de travaux récents sur notre histoire : les catégories utilisées, généralement importées, habillent mal les phénomènes. « Bourgeoisie montante », « classe dominante », « libéralisme », « nationalisme », d'autres concepts encore, donnent l'impression d'arranger les choses de haut. Tel réseau d'idéologues (disons les ultramontains ou les libéraux) ne recouvrent pas d'emblée une *classe* dont les déterminations seraient données par ailleurs. Qu'a-t-on dit d'un peu intelligible, par exemple, quand on a parlé d'une « bourgeoisie conservatrice » ou d'une « bourgeoisie progressiste » ? On n'a fait que recoudre, dans l'empyrée des abstractions, des données dont la complexité a été mal élucidée¹⁸.

Ces mots ne doivent pas nous abuser ; on se méprendrait en y voyant un désaveu complet de l'historiographie des idées au Québec. Ce qui reste, par contre, c'est la remise en cause par Dumont d'une part signifiante de l'outillage mental avec lequel les historiens appréhendent le passé québécois depuis la Révolution tranquille. Ses réserves paraissent sérieuses. Assez, à

tout le moins, pour mériter notre attention. Car une fois celles-ci reconnues, *Genèse* se laisse voir comme une authentique synthèse historique offrant un répertoire conceptuel (*référence, vécus parallèles, mythes, utopies, etc.*) préten-
dument plus ajusté aux réalités québécoises.

Mais avant de voir en quoi au juste *Genèse* détonne au sein de l'historiographie actuelle au Québec, il y a peut-être lieu de se demander, ne serait-ce que compendieusement, à quelle tradition académique elle participe. Fruit d'un esprit de sociologue, *Genèse* se réclame avant tout chose d'une tradition sociologique bien québécoise, celle-là même que Gilles Bourque caractérise par une propension à la *macrosociologie*, ou, si l'on préfère, par une « interrogation sans cesse reprise sur les conditions de production de la société comme totalité, lors même que l'objet qui, à ce titre, nous est familier[,] refuse de se laisser penser en un lieu assuré de lui-même¹⁹ ». À cette tradition, il ne faut pas hésiter à rattacher, comme le fait d'ailleurs Bourque, les noms prestigieux de Gérin, Miner, Hugues, Falardeau, Guindon, Rioux et Rocher.

Sur le plan historique, *Genèse* renoue avec un genre dont on a maintes fois célébré le décrochage depuis les années 1960 : celui de l'histoire nationale. Un peu comme François-Xavier Garneau, Dumont semble éprouver un vif sentiment d'urgence : cette idée que la culture se trouve en crise et que le dénouement de celle-ci dépend de l'examen des conditions historiques par lesquelles l'identité collective s'est révélée — ou se révélera. Évidemment, pour le premier, la mémoire est à créer de toutes pièces, alors que pour le second elle est à réinventer. Mais au total, leurs démarches finissent par se confondre.

Avec Lionel Groulx, l'identification devient à la fois plus sensible et délicate. Dumont s'est d'ailleurs expliqué de long en large sur sa relation à Groulx²⁰. Ce qui perce, je crois, c'est cet attachement commun à une conception presque mythique du temps collectif, à une *mémoire d'intention* pour ainsi dire²¹. Chez l'un comme chez l'autre, l'histoire s'impose comme une « condensation du passé », une officine où s'élaborent les *constantes de vie* et les *raisons communes*²². « Le passé n'est rien, écrit Groulx, s'il n'est vérité et si on ne peut lui demander, comme un grain mort en terre, un élan vital, une propulsion vers l'avenir²³. » À ces mots célèbres font écho ceux de Dumont : « Nos problèmes et nos crises sont des questions originales à poser au passé ; et celui-ci est une mémoire vivante où les héritages rejoignent les engagements²⁴. » Par de telles délibérations, les deux auteurs nous dictent en quelque sorte le regard à porter sur leurs propres œuvres : que l'on pense aux innombrables écrits historiques de Groulx, ou bien à *Genèse*, qu'est-ce là en définitive sinon des « réactualisations de l'histoire offerte à l'action des hommes²⁵ » ? Car lorsque l'histoire se fait exégèse, quand elle se veut pédagogique et mobilisatrice, alors elle devient *mémoire*. Groulx et Dumont

l'avaient assurément compris, et les deux ont traduit ce souci par un intérêt pour l'analyse généalogique. Entre *La Naissance d'une race* et *Genèse de la société québécoise*, il y a un glissement sémantique lourd de sens, certes, mais qui n'arrive pas tout à fait à masquer l'analogie...

Bien qu'il ait enseigné presque toute sa carrière à Québec, et qu'il avoue ne s'y être intéressé que sur le tard²⁶, Dumont n'est pas non plus resté insensible à la relecture historique proposée par les premiers critiques de Groulx, c'est-à-dire l'École historique de Montréal. À celle-ci, il reconnaît d'emblée la même obsession qu'aux autres groupes contestataires de l'après-guerre : la modernisation de la société québécoise. Une modernisation, combien nécessaire, mais qui ne s'est pas faite sans déni du passé : « Aussi bien *Cité libre* que l'École historique de Montréal ont opportunément secoué les représentations accoutumées de notre histoire. Cependant, en remettant en question le passé, ils l'ont en quelque sorte aboli. Ils le ramenaient à un traumatisme lointain suivi d'une répétition indéfinie du malheur initial ou encore à des idéologies aberrantes dont il fallait se débarrasser²⁷. »

Convenant avec Séguin, Frégault et Brunet de l'importance décisive de la Conquête, Dumont aura préféré se détourner de l'événement en tant que tel, pour se concentrer sur les traces qu'il a laissées dans la mémoire. Par ce trait, et quelques autres encore, sa problématique se situe dans un approfondissement des interprétations de l'École historique de Montréal. Celles de Séguin en particulier. Outre évidemment tout ce qui pouvait les séparer, Séguin et Dumont entretenaient une même passion de la globalité ; cette volonté explicite de synthétiser l'évolution de la nation canadienne-française²⁸. En partant de cette convergence, on comprendra aussi la nécessité pour ceux-ci d'élaborer des schémas explicatifs totalisants (*Les Normes* pour Séguin ; la *référence* pour Dumont). Finalement, un lecteur attentif remarquera la correspondance entre les concepts clefs de l'*agir (par soi) collectif* de Séguin et celui de *référence* suggéré par Dumont :

L'AGIR (par soi) COLLECTIF est l'action concertée et organisée d'un certain nombre d'individus amenés à se grouper en société, à former équipe, naturellement ou artificiellement, inconsciemment ou lucidement, volontairement ou involontairement à l'origine, spontanément ou par la force des choses, intégralement ou graduellement et qui trouvent la liberté et les moyens d'exécuter, par une minorité ou par la majorité ou la totalité (de ces individus), dans leurs propres cadres, sous leur direction, grâce à leur initiative, les multiples activités qui constituent la fin de cette société²⁹.

Sans être liés les uns aux autres par des relations concrètes, les individus se reconnaissent une identité commune à certains signes et symboles. L'identité peut en rester à l'*expérience vécue* ; on parlera alors de sentiment national. Mais elle peut donner lieu à la construction d'une *référence*, c'est-à-dire de discours identitaires : idéologies, mémoire historique, imaginaire littéraire³⁰...

Même si, on l'aura déjà noté, l'*agir (par soi) collectif* concerne *a priori* l'expérience vécue, alors que la *référence* se rapporte essentiellement aux représentations, il s'agit là de deux façons originales et superposables, suis-je tenté de dire, d'appréhender historiquement le vouloir-vivre collectif.

Mais à lire *Genèse*, Séguin se serait sans doute scandalisé de la périodisation adoptée par Dumont. Il faut dire que ce dernier avait là-dessus de quoi déplaire à un peu tout le monde. En dépeignant la Nouvelle-France comme une réalité sans grande consistance, en ne faisant naître la nation qu'après l'échec des utopies rebelles de 1837-1838, et pour la laisser presque aussitôt se fondre dans la *survivance*, il se trouve à défendre le pessimisme de l'École historique de Montréal en recourant à l'argumentation de... l'École historique de Laval, le tout en incommodant les historiens dits « révisionnistes ». Difficile de faire pire en terme d'orthodoxie. À trop vouloir accommoder des vues que d'aucuns considèrent pourtant comme irréconciliables, Dumont a fini par laisser une impression d'incohérence sur ce thème. Il n'est pas dit, cependant, que Dumont ait absolument cherché la cohérence. Je le répète : sa lecture historique se veut d'abord personnelle. Il ne semble donc pas s'être inquiété outre mesure des querelles entre écoles de pensée.

Par ailleurs, il est clair que *Genèse* marque des similitudes avec un ouvrage de science politique écrit par le regretté Léon Dion. D'âge assez rapproché, tous les deux croyants, nationalistes à leur façon, Dion et Dumont partageaient plusieurs inquiétudes à propos de l'avenir de la société québécoise. Aussi, dans *Québec 1945-2000. À la recherche du Québec*, Dion se donnait-il lui aussi pour objectif de rechercher les fondements de l'identité nationale québécoise³¹. Même si, on le devine, autant leur style que leur propos tranchent considérablement, Dumont et Dion conservent un même préjugé favorable envers l'étude de l'imaginaire national et l'importance de l'*Autre* comme facteur constitutif de l'identité québécoise.

Mais où arrêter cet examen ? Combien d'auteurs et d'écoles de pensée d'ici ou d'ailleurs aurait-il fallu citer encore qui ont influencé Dumont — ou que ce dernier a influencés — d'une façon ou d'une autre ? Ce qui importe davantage, ce me semble, c'est de comprendre qu'entre Garneau, Gérin, Groulx, Séguin, Dion, Dumont et quelques autres, se retrace sans peine un invariant : un questionnement jamais arrêté sur la condition historique de la nation canadienne-française, sur sa culture, sur ses rapports avec l'*Autre*, sur sa quête d'affranchissement, etc. Sous cet angle, et par-delà la distance idéologique qui sépare parfois Dumont de ces auteurs, *Genèse* ajoute à ce que j'appellerais, un peu simplement peut-être, le *paradigme nationaliste québécois*.

Voici donc *Genèse* situé sommairement. Mais quelle est sa situation à l'intérieur du paradigme historique actuel ? D'emblée, on peut dire que l'originalité de l'analyse de Dumont ne repose en rien sur l'exploitation de

sources inédites ; c'est assez clair que Dumont fait de l'« histoire nouvelle » avec des vieux matériaux, tous plus ou moins familiers aux historiens professionnels. Qui plus est, il cite à foison les travaux des historiens, jeunes et vieux, dont il tire la majorité de son information. À quoi tient alors la singularité de son essai ? Certainement à une problématique qui récupère des thématiques tenues volontairement en angle mort par les historiens actuels. Là-dessus, sans forcer la note, il est possible d'affirmer que *Genèse* vient compenser un brin l'hégémonie de l'histoire socio-économique au Québec. En bon sociologue de la culture, Dumont considère que la réalité de la nation ne s'épuise pas dans la description du vécu économique ou social d'un groupe donné d'individus et qu'elle s'incarne tout autant dans le discours : « Des discours racontent l'histoire de la nation, en font voir le développement dans le temps, la gratifient d'une mémoire collective³². » À cette histoire essentiellement matérialiste qu'a écrite avec industrie un groupe d'historiens québécois ces dernières décennies, Dumont oppose une échappée vers le discours, la mémoire et la rationalité culturaliste : « *Interpréter*, ce ne consisterait donc pas à dire la *réalité* mais à confronter deux mondes : l'un étant vu comme empirique ; l'autre étant conçu comme imaginaire, aussi réel cependant que son opposé³³. »

En plus de dédoubler le regard à jeter sur la réalité historique, Dumont injecte une forte dose d'historicisme à l'historiographie québécoise. J'écris *historicisme*, dans un premier sens, puisque, à travers la prose de Dumont, l'histoire se révèle autre chose qu'une coulée d'événements ou une longue adjonction de modifications dans la structure socio-économique. L'histoire du Québec, c'est d'abord pour lui la réalisation d'une grande idée : plus précisément l'avènement d'une culture. Je parlerai encore d'*historicisme*, cette fois dans un second sens, car chez lui, la conscience historique se trouve elle-même insécable de l'histoire qui la fonde. La conscience historique, nous disait-il en 1958, « n'est pas à moi, elle est rigoureusement moi³⁴ ». La subjectivité des sujets historiques, *a fortiori* celle de l'historien, représente de ce fait le « lieu d'ancrage de la mémoire historique³⁵ ».

Ces variations de l'*historicisme*, si elles se côtoient sans façon dans l'œuvre historique de Dumont, sont en constante tension. Ils renvoient à deux exigences conçues comme antinomiques du travail de l'historien : reconstituer le passé en tant que réalité qui se donne comme objective ; retrouver une continuité dans l'histoire en partant de la subjectivité créée par l'appartenance de la conscience à l'histoire. Entre ces deux exigences, l'historien professionnel est habituellement appelé à choisir — comme en témoigne l'historiographie —, les historiens actuels ont fait leur parti de la première option. Dans *Genèse*, Dumont conteste l'obligation d'un tel choix. Il préfère aller et venir entre les deux exigences, par le biais notamment d'une *philo-*

sophie de l'histoire. Celle-ci dont je crois reconnaître le schéma dans des passages comme ceux-ci :

Certes, la genèse [...] n'est pas une implacable fatalité qui influera ensuite sur le cours de l'histoire. Elle n'en est pas moins la forme première d'un destin que les sociétés doivent assumer même quand elles songent à s'en affranchir. [...] Au cours des premières phases du développement d'une collectivité sont mis en forme des tendances et des empêchements qui, sans déclencher la suite selon les mécanismes d'une évolution fatale, demeurent des impératifs sous-jacents au flot toujours nouveau des événements. Comme si l'histoire se situait à deux niveaux, les sédiments de la phase de formation restant actifs sous les événements des périodes ultérieures. De sorte qu'en accédant à cette couche profonde de l'histoire on aurait la faculté de mieux appréhender la signification du présent³⁶.

Peu s'en faut que l'on se convainque de la présence chez Dumont d'une forme particulière de déterminisme : une tyrannie du commencement engageant le devenir québécois dans une sorte de boucle sans fin. Une telle interprétation nous donnerait à entendre que la nation canadienne-française ne sera jamais qu'une réalité inachevée³⁷. Un pas de plus — qui sera allègrement franchi par les plus pessimistes — et on rattrape le fatalisme de Maurice Séguin : impossible assimilation, impossible indépendance, condamnation à la provincialisation³⁸. C'est comme cette loi d'une ancienne psychologie dont Nietzsche ne cessait de déplorer la ténacité : « On grave quelque chose au fer rouge pour le fixer dans la mémoire : seul ce qui ne cesse de *faire mal* est conservé par la mémoire³⁹... »

Cette figure désolée de notre condition historique s'inscrirait évidemment en faux avec l'identification positive à l'histoire que tentent de fonder plusieurs historiens ces dernières années. C'est que la philosophie de l'histoire qui anime l'œuvre de Dumont, celle dont j'ai cru déceler la présence plus haut, se révèle d'une variété fort étrangère à celle des historiens qualifiés à tort ou à raison de « révisionnistes ». Pour Dumont, la modernité technique et critique ne vient pas satisfaire tout à fait nos aspirations ni clore la narration que nous avons de nous-mêmes ; par l'individualisation radicale⁴⁰ et l'instantanéité qu'elle encourage, elle enraye plutôt la réalisation d'une mémoire collective ; pour tout dire, elle empêche l'achèvement de la culture. Quoi de surprenant, alors, au fait que l'histoire dumontienne reste suspendue, sans fin, et cela en dépit du fait qu'il ait choisi de pratiquer une *fermeture théorique* en achevant la *référence* au moment où advient la conscience historique⁴¹ ? Et ces points de suspension mis au grand récit de la nation répondent selon lui à un impératif éthique : « L'histoire s'abstient de conclure parce qu'elle est libératrice ; c'est ainsi qu'elle est incitatrice de l'action⁴². »

Je sais donc avoir pris des libertés avec la pensée de Dumont en écrivant ces derniers paragraphes. À la lumière de la dernière citation, il ne fait pas de doute que celui-ci ne souhaitait pas nous enfermer dans une lecture tragique de notre histoire ou quelque autre conscience malheureuse de nous-mêmes ; au contraire, il appelait l'avènement d'une mémoire destinée à donner une charge positive à l'identité des Québécois. Aussi l'histoire de la culture ne débouche pas chez lui sur une anticipation téléologique, mais se contente de s'immobiliser au seuil d'un horizon attrayant. « Dumont, nous dit Jean-Philippe Warren, souhaitait refaire au Canada français une culture qui soit un espace symbolique où les hommes puissent se retrouver ensemble et communier à un idéal fraternel⁴³. » Ce n'est pas là, on me le concédera sans chicaner, la prospective d'un esprit chagrin. Ainsi, pour rendre pleinement justice à sa philosophie de l'histoire, je dirai qu'elle hésite entre un *optimisme d'obligation* et un *pessimisme tonique*⁴⁴.

Toutefois, sur le plan strict de l'historiographie, l'approche généalogique préconisée par Dumont n'est pas sans se poser comme un défi. Suffit-elle à expliquer la réalité du Québec d'aujourd'hui ? Nous condamne-t-elle à une lecture ethnocentriste de notre histoire ? Confère-t-elle, par cette vaste unité narrative qu'elle prétend extraire de la réalité des faits, une cohérence artificielle à la nation ? Nous engage-t-elle à concevoir absolument la Nouvelle-France comme un *rêve contrarié* ; la période 1840-1960 telle une *survivance* ? Est-ce qu'elle trahit une « vague nostalgie d'un Québec catholique », comme le laisse à penser un récent ouvrage⁴⁵ ?

En dernière analyse, toutes ces questions se ramènent à une seule : Genève représente-t-il un bond en avant de l'historiographie québécoise ou bien, tout au contraire, une fuite en arrière ?

* * *

C'était là matière à débat. Mieux : c'était une occasion pour les historiens de se faire les dents sur une œuvre atypique, comme on l'a bien vu, et à l'ambition démesurée, à savoir la restauration de la mémoire collective. Et cette discussion était certainement souhaitée et attendue par Dumont. Dans une entrevue accordée aux *Cahiers d'histoire au XX^e siècle*, celui-ci y allait d'ailleurs d'une déclaration qui constituait une invite à l'indulgence à l'égard de son essai, en même temps qu'une pointe aux historiens :

Je n'appartiens pas à la corporation des historiens. J'ai sans doute commis certaines erreurs factuelles. Mais je pense que le problème n'en est pas simplement un de connaissance historique. Les historiens seront d'accord avec moi que le passé n'est pas la propriété unique des spécialistes, sinon ceux-ci ne seraient lus que par des collègues. La mémoire collective devrait être le souci et le partage de tous. Vous verrez, dans mon livre, que j'ai beaucoup lu les historiens, et

souvent à partir des monographies. J'ai voulu que cette lecture soit aussi un dialogue. Car il me paraîtrait malheureux que le travail sur la mémoire soit tellement la chasse gardée des historiens que l'on en arrive à installer des panneaux semblables à ceux qu'on trouve sur les chantiers : « Défense d'entrer. Réservé au personnel »⁴⁶.

Les historiens ont-ils saisi l'opportunité de cet appel au dialogue ? Dumont nous a fait la preuve qu'il avait bien lu les historiens ; peut-on en dire autant des historiens ? À première vue, c'est-à-dire sans prétendre à une recherche exhaustive, la réaction des historiens à la parution de *Genèse* paraît des plus timides⁴⁷. Devait-on s'attendre à beaucoup ? Ou dois-je mettre sur le compte de ma naïveté d'étudiant cette impression selon laquelle le livre de Dumont interpellait directement les historiens ? De par sa volonté de réconcilier *histoire* et *mémoire* ou, pour dire différemment, de rompre avec la conception de l'histoire comme simple « expertise du passé », *Genèse* n'allait-il pas à rebours de certaines pratiques historiennes actuelles ?

Chose certaine, on aurait pensé que les historiens, qu'embête un peu tout ce qui échappe à la vie empirique, se seraient empressés de démontrer les limites d'une approche aussi exclusivement culturaliste que celle proposée par Dumont. À ce propos, il faut attribuer le mérite à Jocelyn Létourneau, qui a publié un des seuls comptes rendus en français de *Genèse* — écrit par un historien, s'entend — dans les pages de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Sa critique, quoique j'avoue ne pas la partager pleinement, se fiche au cœur des problèmes historiographiques soulevés plus haut :

En lisant l'ouvrage de Dumont, on découvre peut-être plus les insuffisances des grandes représentations idéelles à bien cerner la société québécoise que l'on ne saisit cette société dans ce qu'elle a de contradictoire, de flou, de vaporeux. La société québécoise est en perpétuelle tension avec elle-même. Elle est infidèle à la raison qu'on lui insuffle. Pour pénétrer au cœur de la condition du Québec, il faudra quitter l'univers du discours élitaire, sortir d'un paradigme et s'évader d'un ordre de questionnement⁴⁸.

Un autre des trop rares historiens à avoir réagi à *Genèse*, F. Murray Greenwood, a consacré un article très substantiel au livre de Dumont. Après avoir reconnu que la première intention de celui-ci concernait la façon dont la nation s'est construite historiquement par le discours, Greenwood ne manque pas de remarquer le penchant du sociologue à tirer le passé vers notre temps : « The former is presented as the essential route to understand the latter... » Mais contre toute attente, le cadre conceptuel de *Genèse* ne lui inspire à peu près que de bons mots. Il en va autrement de la méthode historique proprement dite. Greenwood accumule là-dessus toute une série de restrictions : la légèreté avec laquelle Dumont traite la chronologie ; le vague dans lequel il laisse l'interprétation de certains grands événements et phénomènes ; la rareté des sources manuscrites ; l'absence de

certains recueils de textes, etc. Enfin, il décèle quelques erreurs factuelles et diverge carrément d'opinion avec Dumont sur un certain nombre de thèmes importants — notamment les Rébellions. Ces réserves admises, toutefois, et une fois reconnue la portée politique de la lecture historique de Dumont, Greenwood porte un jugement assez sympathique sur l'œuvre en cause :

[...] regardless of its dubious relevance for the immediate future and the serious shortcomings which flow from imperfect historical methods, Dumont's work is an important contribution to knowledge. Almost every section, after the introductory material, provides valuable insights into Quebec's ideological evolution ; the quotations are a gold mine awaiting researchers ; and the interpretations of utopias and the dawn of historiography are brilliant⁴⁹.

Ces commentaires, pour justes et pertinents soient-ils, suffisent-ils à parler d'une réaction historique à *Genèse* ? Certains enjeux ont certes été récupérés par le démêlé entourant les thèses de Ronald Rudin — il est vrai que ce dernier pointait plus volontiers du doigt que ne le faisait Dumont. D'autres enjeux, encore, ont été noyés dans la sempiternelle polémique qui entoure la définition de la nation québécoise. Mais par-delà ces querelles, *Genèse* offrait l'exemple d'une œuvre considérable, personnelle dans sa forme comme dans son contenu, écrite par un chercheur au talent incontesté, et qui sans contredire toujours les thèses des historiens actuels, les intégrait à une philosophie de l'histoire et à un cadre théorique fort inhabituels. De par son inclination pour la description des grandes représentations collectives, la définition qu'il offre de la nation canadienne-française — comme réalité culturelle — sa forte teneur en historicisme, sa périodisation déroutante, sa philosophie qui hésite entre le pessimisme et l'optimisme, *Genèse* avait beaucoup pour déplaire aux uns, et beaucoup pour plaire aux autres. Pour des raisons qui m'échappent encore, les historiens auront cru bon de réserver leur appréciation. Cela étant, l'œuvre de Dumont s'est ajoutée à la liste, déjà fournie il faut dire, des rendez-vous manqués entre *sociologie* et *histoire*.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Nicole Gagnon, « Fernand Dumont et la conscience historique », *Possibles*, vol. 18, n° 2 (printemps 1994), p. 127.
2. *Ibid.*, p. 127-128 ; citation de Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1996 (deuxième édition), p. 12.
3. C'est aussi « ... pourquoi la science de l'histoire est pleine de valeurs mal circonscrites où interfèrent existence et méthode ». Fernand Dumont, *La dialectique de l'objet économique*, Paris, Éditions Anthropos, 1970, p. 71.
4. Fernand Dumont, « La genèse de la société québécoise et ses suites. Rencontre avec Fernand Dumont », *Cahiers d'histoire au XX^e siècle*, n° 1 (hiver 1994), p. 80.

5. Nicole Gagnon, *op. cit.*, p. 126.
6. Fernand Dumont, « De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens français », *Cité libre*, n° 19 (janvier 1958), p. 25.
7. *Ibid.*, p. 22.
8. Fernand Dumont, *Récit d'une émigration*, Montréal, Boréal, 1997, p. 114-115.
9. *Ibid.*, p. 115.
10. Fernand Dumont, « Idéologie et savoir historique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XXXV (juillet-décembre 1963), p. 43-60.
11. Maurice Lagueux, « Historiographie, philosophie de l'histoire et idéologie. À propos d'un texte de Fernand Dumont », dans Simon Langlois et Yves Martin (dir.), *L'Horizon de la culture. Hommage à Fernand Dumont*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et IQRC, 1995, p. 99.
12. Fernand Dumont, « Idéologie et savoir historique », *op. cit.*, p. 53.
13. Fernand Dumont, *Récit d'une émigration*, *op. cit.*, p. 188-189.
14. Fernand Dumont, « Le projet d'une histoire de la pensée québécoise », dans *Le sort de la culture*, Montréal, l'Hexagone, 1995 (édition revue et corrigée), p. 372.
15. *Ibid.*, p. 373.
16. Jean-Philippe Warren, *Un supplément d'âme. Les intentions fondamentales de Fernand Dumont (1947-1970)*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1998, p. 51.
17. Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, *op. cit.*, p. 18-19.
18. Fernand Dumont, « Le projet d'une histoire de la pensée québécoise », *op. cit.*, p. 364-365.
19. Gilles Bourque, « Genèse de la société ou de la nation », *Recherches sociographiques*, vol. XXXVI, n° 1 (janvier-avril 1995), p. 97.
20. Fernand Dumont, « Mémoire de Lionel Groulx », dans *Le sort de la culture*, *op. cit.*, p. 301-326.
21. Serge Cantin, « La réception herméneutique de Lionel Groulx chez Fernand Dumont », *Les Cahiers d'histoire au XX^e siècle*, n° 8 (automne 1997), p. 116-118.
22. Du titre de deux ouvrages forts connus : Lionel Groulx, *Constantes de vie*, Montréal et Paris, Fides, 1967, 172 pages ; Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995, 255 pages.
23. Lionel Groulx, *Une anthologie*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1998, p. 46.
24. Fernand Dumont, « La fonction sociale de l'histoire », dans *Chantiers. Essais sur la pratique des sciences de l'homme*, *op. cit.*, p. 60.
25. Fernand Dumont, « Mémoire de Lionel Groulx », *op. cit.*, p. 315.
26. Fernand Dumont, *Récit d'une émigration*, *op. cit.*, p. 142.
27. *Ibid.*
28. Jean-Pierre Wallot, « À la recherche de la nation : Maurice Séguin », dans Robert Comeau (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois vu par ses contemporains suivi de Les normes de Maurice Séguin*, Montréal, VLB éditeur, 1987, p. 35.
29. Maurice Séguin, « Les Normes », dans Robert Comeau (dir.), *op. cit.*, p. 107.
30. Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, *op. cit.*, p. 16.
31. Léon Dion, *Québec, 1945-2000. Tome 1 : À la recherche du Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1987, 182 pages.
32. Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, *op. cit.*, p. 15.
33. *Ibid.*, p. 349.
34. Fernand Dumont, « De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens français », *op. cit.*, p. 25.

35. Fernand Dumont, *L'avenir de la mémoire*, Montréal, Nuit blanche éditeur, 1995, p. 32.
36. Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, *op. cit.*, p. 18, 331.
37. Jocelyn Létourneau, « Compte rendu critique de *Genèse de la société québécoise* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, n° 1, p. 115.
38. Jean-Pierre Wallot, *op. cit.*, p. 35.
39. Friedrich Nietzsche, *La Généalogie de la morale*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1971, p. 63.
40. « Les individus ont tendance à rapatrier leur conscience au niveau de la vie privée, de leur histoire personnelle, et à délaissier le collectif qui est abandonné au fonctionnement des systèmes. C'est le plus grand défi posé actuellement à la conscience historique. » (Fernand Dumont, « La genèse de la société québécoise et ses suites... », *op. cit.*, p. 87.)
41. Dumont envisageait une suite à *Genèse*. Celle-ci devait porter sur l'ère de la *survivance* et sur la Révolution tranquille. Il lui avait donné ce titre de travail : *L'Avènement du Québec contemporain*. Fernand Dumont, *Récit d'une émigration*, *op. cit.*, p. 260-263.
42. Fernand Dumont, *L'avenir de la mémoire*, *op. cit.*, p. 84.
43. Jean-Philippe Warren, *op. cit.*, p. 154.
44. L'expression a de quoi surprendre. Elle a été utilisée par B. Saint-Sernin pour qualifier la pensée du médecin-philosophe Georges Canguillhem. B. Saint-Sernin, cité dans François Dosse, *Histoire du structuralisme. I. Le champ du signe, 1945-1966*, Paris, Éditions de la Découverte, 1991, p. 115.
45. Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion, 1998, p. 237.
46. Fernand Dumont, « La genèse de la société québécoise et ses suites... », *op. cit.*, p. 90.
47. Les contributions d'Yvan Lamonde, de Jean Lamarre et de Gérard Bouchard au collectif *L'Horizon de la culture. Hommage à Fernand Dumont* sont parmi les seuls articles d'historiens à discuter de quelque façon la « méthode » historique de Dumont. Voir : Simon Langlois et Yves Martin (dir.), *L'Horizon de la culture...*, *op. cit.* Voir également Pierre Tousignant, « Introduction. Le néo-nationalisme et l'historiographie québécoise », dans *Les normes de Maurice Séguin. Le théoricien du néo-nationalisme*, Montréal, Guérin, 1999, ouvrage préparé par Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant, p. 3-24.
48. Jocelyn Létourneau, *op. cit.*, p. 115.
49. F. Murray Greenwood, « The Birth of "Quebec" », *Literary Review of Canada*, vol. 4, n° 1 (janvier 1995), p. 9.